

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Projet de termes de référence pour le renseignement et le suivi des indicateurs avec les sectoriels

Contexte

Le Sénégal a élaboré un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté à la suite de son admission à l'Initiative d'allégement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés.

La stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) initiée par le Gouvernement constitue le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal. Pour assurer une bonne mise en œuvre de la SRP, il a été mis en place un cadre institutionnel souple et participatif de mise en œuvre et de suivi sur la base de principes partagés de transparence et de célérité.

Le suivi de la mise en œuvre de la SRP comprend : (i) le suivi de la progression de la mise en œuvre de la stratégie, (ii) **l'évaluation de ses impacts à travers des indicateurs intermédiaires et de résultats**, (iii) le suivi et l'évaluation financière et (iv) la mise en place d'un système d'information et de communication.

L'exécution des fonctions de suivi de la stratégie est confiée à la Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLP/MEF) qui assure les fonctions de secrétariat de *l'organe de pilotage au niveau central*. Elle assure la coordination technique et pratique de la mise en œuvre de la SRP au niveau national, prépare les rapports pour les organes supérieurs, anime le partenariat et gère le réseau d'information. Elle a en charge les activités courantes de suivi, de coordination et d'évaluation de l'impact général de la SRP. La CSPLP/MEF, implique l'ensemble des acteurs et les bailleurs de fonds par des mécanismes permanents.

La stratégie d'intervention est articulée autour d'instruments sous la responsabilité du coordonnateur de la CSPLP/MEF : (i) **du renforcement des points focaux** dans les directions et services techniques concernés et des équipes au niveau régional chargés de la mise en œuvre de la stratégie et (ii) **des réunions/groupes de travail** autour des activités centrales de suivi qualitatif, suivi quantitatif, de suivi de l'articulation des politiques sectorielles à la SRP et de suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources.

Justification

La mise en place d'un programme de lutte contre la pauvreté induit par la même, la nécessité d'identifier un certain nombre d'indicateurs pertinents et fiables dont il peut être attendu l'amélioration objective de l'impact socio-économique de la stratégie ainsi initiée.

Ainsi les indicateurs retenus intégreront l'ensemble des secteurs en développement ciblés par la stratégie de lutte contre la pauvreté. C'est dire que le suivi d'une telle diversité d'indicateurs nécessitera la construction d'une base de données complexe parce que comportant plusieurs variables de la vie socio-économique. Dès lors, il résulte de ces conditions générales de conception des indicateurs du DSRP la nécessité de mettre au point un module spécifique en mesure d'assurer un suivi efficient aux divers plans national, régional et local.

C'est ainsi que des rencontres ayant regroupé la CSPLP, la société civile, les acteurs régionaux, les sectoriels et les partenaires au développement ont permis de manière consensuelle d'élargir la base d'indicateurs sur les lesquels, une liste restreinte a été retenue et de dégager les grands axes du dispositif de suivi.

De même, la définition du dispositif de suivi a inspiré les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre dans le cadre de la collecte de données.

Objectif

L'objectif principal de cette étude est de renseigner tous les indicateurs retenus de la liste restreinte par le gouvernement et les partenaires au développement en accord avec les sectoriels et les responsables de chaque source d'information.

Résultats attendus

Les résultats auxquels l'on s'attend pour cette mission seront entre autres:

- De renseigner les indicateurs en donnant le niveau et l'année de référence ;
- De fixer avec les sectoriels des objectifs à court, moyen et long terme ;
- De permettre à la CSPLP/MEF de dire sans risque de se tromper que le gouvernement est conforme sur tous ces indicateurs ;
- De convenir à des définitions précises des indicateurs ;
- De définir clairement les méthodologies de calcul ;
- De décrire les sources de données pour chaque indicateur.

Méthodologie de l'atelier

Les principales activités qui seront menées au cours cette mission seront de :

- Discuter, valider et s'assurer de la cohérence de tous les programmes du gouvernement dans le secteur ;
- Proposer des niveaux d'objectifs en rapport avec les capacités de réalisation du gouvernement et en accord avec les acteurs du secteur ;

Pour cela, il s'agira d'explorer les différentes bases de données et de consulter les sources sous leur forme détaillée.

Un atelier de validation sera organisé à la charge du commanditaire pour valider les travaux.